

Direction de la formation initiale et continue
Département de la diversité des talents,
des concours et évaluations

Décision portant nomination d'examineurs spécialisés pour la correction des épreuves écrites et les interrogations orales du concours externe et du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2022

La directrice de l'Institut national du service public

- VU le code général de la fonction publique ;
- VU l'ordonnance n° 2021-238 du 3 mars 2021 favorisant l'égalité des chances pour l'accès à certaines écoles de service public ;
- VU le décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015 modifié relatif aux conditions d'accès et aux formations à l'Institut national du service public ;
- VU l'arrêté du 24 février 2022 autorisant l'ouverture du concours externe, du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public pour l'année 2022 ;
- VU les arrêtés du 16 juin 2022 portant respectivement nomination du président et des membres du jury du concours externe et du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2022.

Décide

Sont désignés en qualité d'examineurs spécialisés pour participer à la correction des épreuves écrites et aux interrogations orales

Mme Kathleen ANDERSON, professeure d'anglais indépendante ;

Mme Delphine ALLES, professeure des universités ;

M. Daivy BABEL, professeur agrégé d'anglais ;

Mme Sophie BAZIADOLY, maître de conférences (hors classe) ;



M. Sylvain BENOIT, maître de conférences ;

Mme Katia BLAIRON, maître de conférences (hors classe) ;

M. Thibaud BONCOURT, professeur des universités ;

M. Jean-François BOUDET, maître de conférences ;

M. Frédéric BRIGAUD, directeur comptable et financier ;

M. Michael BYRNE, professeur d'anglais indépendant ;

M. Jean-Jacques CHARDIN, professeur des universités (classe exceptionnelle) ;

Mme Joanne CRONE, professeure d'anglais ;

M. Jérôme COFFINET, économiste, cadre de direction à la Banque de France ;

M. Arnaud DURANTHON, maître de conférences ;

Mme Sophie FADY-CAYREL, administratrice générale ;

M. Nicolas FIEULAINE, maître de conférences ;

M. Hugues GHENASSIA de FERRAN, administrateur civil hors classe ;

M. Mikael HAUTCHAMP, inspecteur des affaires sociales (1^{ère} classe) ;

Mme Delphine IRAC, économiste senior à la Banque de France ;

M. Christophe KERRERO, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Mme Anne KLEBES PELISSIER, maître de conférences (classe normale) ;

M. Romain LE BŒUF, professeur des universités (1^{ère} classe) ;

M. Yann LEROY, professeur des universités ;

M. Didier LUTSEN, ancien directeur communication et relations institutionnelles (Exxon Mobil) ;

Mme Julia MAKRIS, formatrice et coach ;

Mme Bénédicte MARTIN, maître de conférences (hors classe) ;

Mme Marine MARTIN DE LA SALLE, professeure des universités ;

Mme Chloé MAUREL, professeure agrégée ;

Mme Valérie PALMA-AMALRIC, maître de conférences ;

Mme Eléonore PENA, première conseillère de tribunal administrative et de cour administrative d'appel ;

M. Alexis QUINT, premier conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel ;

M. Rodney SABOURDY, Inspecteur de la justice ;

M. Aimé SCANNAVINO, professeur émérite (classe exceptionnelle) ;

Mme Chantal SCHÜTZ, professeure d'anglais, assistante à l'école polytechnique ;

Mme Djaouida SEHILI, professeure des universités (2^{ème} classe) ;

Mme Gabrielle SMART FOURQUET, professeure agrégée d'anglais (honoraire) ;

M. Justin STULTS, professeur d'anglais ;

M. Maxime TOURBE, professeur des universités ;

Mme Fabienne TOURNADRE, maître de conférences (hors classe) ;

Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, professeure des universités (classe exceptionnelle),

M. Bernard VALERO, ministre plénipotentiaire (1^{ère} classe) ;

M. Nicolas VERGNET, maître de conférences (classe normale).

Fait à Strasbourg, le 19 juillet 2022



Maryvonne Le Brignonen